



Charte de labellisation

Préambule

Vous avez envie de promouvoir les idéaux de l'Union européenne et de la Citoyenneté européenne ? Vous avez une action, un évènement, une initiative de prévu ? Venez vous associer au projet INCLUDE !

INCLUDE est un programme piloté par la Ville de Paris et en partenariat avec les Jeunes Européens France, et le Forum Civique Européen. INCLUDE accorde une grande importance aux partenariats avec les associations et autres organismes issus de la société civile. Cette Charte a pour objectif de définir les modalités précises de ces coopérations, pour s'assurer que l'esprit d'INCLUDE soit respecté par tous. Nous voulons que tous les partenaires, pérennes comme ponctuels, travaillent dans le même sens !

Pour vous associer au projet INCLUDE, suivez simplement les étapes suivantes :

1) Prenez connaissance du projet INCLUDE

Parmi les informations essentielles à retenir pour bénéficier du label « INCLUDE », il y a le fait que l'objectif principal d'INCLUDE est de promouvoir la citoyenneté européenne et les droits qui lui sont liés, ainsi que l'inclusion civique des Européens qui habitent à Paris. Ce sont là les objectifs finaux de toutes les actions engagées dans le cadre d'INCLUDE.

Il convient également de savoir qu'il s'agit d'un projet financé en partie par la Commission européenne, ce qui implique un certain nombre de contraintes, notamment en termes de communication, de suivi et d'évaluation.

2) Prenez connaissance des conditions pour s'associer à INCLUDE

Les conditions que vous vous engagez à respecter lorsque vous voulez bénéficier du label INCLUDE sont les suivantes :

- L'action organisée doit être ouverte au grand public et viser à toucher des publics non-initiés.
- L'action doit se dérouler à Paris.
- Vous devez respecter et signer la Charte de déontologie du projet INCLUDE
- L'action doit se conformer à nos demandes de suivi et d'évaluation. Il s'agit de documenter l'action : photos, nombre de participants, nom des intervenants (le cas échéant), supports de communication (le cas échéant), feuille d'émargement (le cas échéant)
- L'action doit être liée, de manière plus ou moins directe, à la citoyenneté européenne. Cela peut être fait par des biais comme la mobilité intra-européenne, le droit de vote européen, ERASMUS, les droits politiques et sociaux des européens, de
- la culture européenne ou d'un autre pays européen, des concerts de musique



d'autres pays européens, des expositions dans le même thème etc.

- L'action doit promouvoir, de manière visible (apposition de logos sur les supports de communication, mention dans les interventions publiques...) le projet INCLUDE et comporter la mention du financement de la Commission européenne.

3) Prévenez-nous de votre action

Pour présenter rapidement votre évènement, envoyez un mail à andre.duramois@paris.fr en détaillant les éléments suivants :

- Votre nom
- Nom de votre organisation (le cas échéant)
- Nom, date et lieu de l'action/évènement que vous avez prévu
- Un court paragraphe expliquant le rapport entre votre action et la citoyenneté européenne
- Un court paragraphe expliquant le déroulé/programme de l'action/évènement

Prenez un peu d'avance. Nous voudrions connaître ces informations au plus tard deux semaines avant que votre évènement ait lieu. Nous vous répondrons très rapidement.

4) Bénéficiez du label INCLUDE

En associant votre évènement avec nous, vous bénéficierez de :

- D'une meilleure exposition par le biais de nos canaux de communication
- Potentiellement d'un soutien logistique et humain
- Potentiellement d'une intégration dans une programmation plus large

